

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	5
1. LE CADRE LÉGAL BELGE ET SES ÉVOLUTIONS	7
1.1. Le cadre légal actuel	7
1.1.1. Le Code de la nationalité belge (CNB)	7
1.1.2. Le vide législatif quant aux conséquences sur le statut de séjour de la personne déchue de la nationalité	14
1.2. Les évolutions de la déchéance de la nationalité dans l'ordre juridique belge	16
1.2.1. L'article 18 <i>bis</i> de la loi du 30 juillet 1934	17
1.2.2. L'article 23 du Code de la nationalité belge (28 juin 1984)	20
1.2.3. Une restriction du champ d'application de l'article 23 du CNB (loi du 13 juin 1991)	21
1.2.4. L'élargissement du champ d'application de l'article 23 du CNB aux cas de fraude grave (loi du 27 décembre 2006)	22
1.2.5. L'élargissement du champ d'application et la création d'un régime hybride (loi du 4 décembre 2012) : les articles 23 et 23/1 du CNB	23
1.2.6. L'instauration d'un régime de déchéance spécifique aux infractions terroristes (loi du 20 juillet 2015) : l'article 23/2 du CNB	28
1.2.7. Deux tentatives infructueuses d'élargir le champ d'application de la déchéance de la nationalité sous couvert de lutte contre le terrorisme	31
1.3. Un régime légal validé à plusieurs reprises par la Cour constitutionnelle	32
1.3.1. L'arrêt n° 85/2009 de la Cour constitutionnelle du 14 mai 2009	33
1.3.2. L'arrêt n° 122/2015 de la Cour constitutionnelle du 17 septembre 2015	34
1.3.3. L'arrêt n° 16/2018 de la Cour constitutionnelle du 7 février 2018	35
1.3.4. L'arrêt n° 116/2021 de la Cour constitutionnelle du 23 septembre 2021	38
1.4. Un régime légal, objet de critiques doctrinales	39
2. LES CONTOURS SUPRANATIONAUX	41
2.1. Les limites fixées par le droit international général et les instruments adoptés par le Conseil de l'Europe	42
2.1.1. Cadre légal international et européen	42
2.1.2. <i>Soft law</i> : recommandations et prises de position d'organismes internationaux	45
2.2. Les limites fixées par la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH)	46
2.2.1. Droit à la vie privée et familiale	46
2.2.2. Garanties procédurales	58
2.2.3. Interdit de la discrimination	66
2.3. Les limites fixées par la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE)	71

3. LA MISE EN ŒUVRE PAR LES JURIDICTIONS BELGES	78
3.1. Une jurisprudence en nette recrudescence	78
3.2. Les contours jurisprudentiels	81
3.2.1. Quant au caractère personnel de la déchéance de la nationalité	81
3.2.2. Quant à l'exigence d'un examen individualisé	82
3.2.3. Quant aux liens qu'entretiennent les causes de déchéance et aux conséquences de la coexistence de différents régimes procéduraux	86
3.2.4. Quant aux conséquences de la déchéance de la nationalité sur le statut administratif de la personne concernée	89
4. LES LOGIQUES SOUS-JACENTES À LA DÉCHÉANCE DE LA NATIONALITÉ	93
4.1. De la rupture d'un lien symbolique à la lutte contre le terrorisme	93
4.2. Lutter contre le terrorisme au travers de logiques mixtes : sanctionner et éloigner	95
4.3. Des logiques mixtes répondant à des logiques de « crimmigration »	98
5. L'EFFICACITÉ ET L'EFFICIENCE COMME CONDITIONS DE VALIDITÉ DU MÉCANISME DE LA DÉCHÉANCE DE LA NATIONALITÉ	102
5.1. Effets attendus et effets produits par la déchéance de la nationalité	104
5.2. Les effets collatéraux : le coût démocratique de la déchéance de la nationalité	108
5.3. La recherche de solutions alternatives	110
CONCLUSION	115
ANNEXE	117